



3 questions: locaux, emploi et don...

Par **ecouteducorps**, le **03/12/2010 à 13:39**

Bonjour,
Je me pose différentes questions concernant l'association à but non lucratif dont je suis la trésorière. Moi & mon mari (qui est le président), prêtons gratuitement une pièce de notre maison à cette association pour son activité.
- est-il possible de demander une participation financière à l'association pour l'utilisation du gaz et de l'électricité dans cette pièce?
- nous avons refait l'isolation de cette pièce l'an dernier. Nous avons constaté que le radiateur au gaz qu'il y a dans cette pièce n'est pas très puissant, nous comptons le changer pour un meilleur confort pour l'association et son activité. Est-il possible de faire participer l'association à l'achat du nouveau radiateur en contre parti de la gratuité des locaux?
- je suis bénévole active dans l'association et l'association souhaite me salarier à mi temps. Dois-je quitter mon poste de trésorière si je signe un CDD de 2 ans par exemple?
- à la fin de l'année, l'association souhaite faire un don à une fondation privée qui a les mêmes objectifs que notre association. Est-ce possible? Y a-t-il un plafond à ne pas dépasser?
Je vous remercie d'avance!